

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 18 janvier, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 11/01/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 44 Nombre de suffrages exprimés : 51 Votes Pour : 51 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 14 décembre 2021  <b>N° 2022-3</b>
--	---

**Présents (35)** : GOUBE Nicole, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, SAINT-PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, MIR André, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

**Présents en vision (9)** : VIDAILLET Jocelyne, LLOP Frédéric, BESSONE Michel, CONSTANTIN Luce, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, HELARY Yann, S LEGOFF, DELOM Christian.

**Présents non votant en visio** : PICHON Evelyne, ROUSSEL Jean-Claude.

**Absents (11)** : PUCÉL Matthieu, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CHAZOTTES Michel, BRUN Didier, JARENO Sandra, OZUN Benjamin, FORTINE Didier, CASCARRE Victor.

**Procurations (7)** :  
DESMARIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre  
DUNAN Anne à CARRERE Philippe  
SOLANA Michel à RICARD Louis  
BERTRANUC Evelyne à DESCOUENS Bernard  
DARAN René à AIZIER Philippe  
NARS Aline à MIR André  
SALAT Jacques à BOURREC Christophe

Georgette DUGARDIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 14 décembre 2021 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

Affiché le

ID : 065-246500573-20220118-2022\_3-DE



Le procès-verbal du conseil communautaire du 14 décembre 2021 est approuvé **à l'unanimité** des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU